

Initiation à la réflexion éthique

La méthode Doucet

D'après Jean-Michel Longneaux

Face aux dilemmes éthiques du quotidien soignant, comment transformer l'incertitude en force collective ? La méthode Doucet offre aux équipes un cadre structurant pour naviguer dans la complexité des décisions éthiques et redonne aux professionnels la maîtrise de leur réflexion en leur permettant de prendre ensemble des choix assumés et argumentés.

Cette méthode se décline en 7 étapes :



Raconter l'histoire complète de la situation dans laquelle on se trouve, afin de s'assurer que les participants partagent la même compréhension, en incluant le contexte et les espoirs et attentes du patient. Cette narration exige de "faire silence en soi", c'est-à-dire d'éviter les biais personnels tels que le désir de sauver le patient, d'être apprécié par lui ou d'obtenir sa reconnaissance.

Déterminer précisément la question éthique en exigeant un consensus sur la formulation du problème. Cette question doit être suffisamment ouverte pour ne pas exclure de solutions imaginables tout en étant assez précise pour nommer clairement l'enjeu, le problème identifié. Il s'agira de regarder le problème sous tous les angles, car fréquemment, la difficulté ne réside pas dans la situation du patient mais dans l'incapacité des professionnels à s'en sortir.

Lister toutes les solutions envisageables avec un minimum de 3 solutions pour éviter la pensée binaire. L'exercice demande d'épuiser le champ des possibles en incluant les solutions que l'on n'apprécie pas personnellement. La question est de savoir si ces solutions sont possibles, pas si elles sont légales. Cette approche permet de libérer la parole de l'équipe.

Réfléchir aux risques prévisibles ; identifier les conséquences négatives de chaque solution envisagée. Cette analyse permet de clarifier qui "paiera la facture" pour chaque option, en acceptant qu'aucune solution ne soit dénuée de risques. L'objectif est de clarifier les enjeux pour chaque partie prenante avant de prendre une décision.

Pointer les arguments qui légitiment votre décision. Cette étape consiste à trouver au moins un argument valable pour chaque solution, y compris pour celles que l'on trouve particulièrement scandaleuses. Ces arguments, fondés sur des valeurs défendues ou sacrifiées constitueront la base de justification des décisions futures. Il est impératif de garder une trace écrite de cette réflexion pour pouvoir rendre compte des choix ultérieurement.

Sélectionner la solution la moins mauvaise. Cette décision peut porter sur une solution unique ou combiner plusieurs options. Il est également possible de prévoir des solutions en cascade si nécessaire. Le choix final devra être résumé en une phrase claire explicitant la logique retenue, et les motivations doivent être documentées pour d'éventuelles références futures.

Mettre en place l'organisation. Cette dernière étape définit concrètement la mise en oeuvre de la décision prise. Elle consiste à anticiper les aspects pratiques et à répartir les rôles selon les compétences de chacun. Cette dimension organisationnelle vient délibérément après la décision, pour éviter de perdre du temps sur des modalités pratiques avant d'avoir tranché sur le fond.

Impacts sur la pratique professionnelle

L'utilisation de la méthode Doucet **tend à révéler et à amplifier les divergences d'opinion au sein des équipes**. Ces divergences constituent toutefois, en réalité, un signe de santé organisationnelle. Il faut accepter ces désaccords tout en maintenant la capacité décisionnelle collective.

Face à ces inévitables divergences d'opinion, une procédure en cascade s'applique :

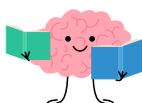
- 1) Recherche d'un **consensus** ;
- 2) **Vote majoritaire** (permet de trancher tout en respectant l'expression des désaccords);
- 3) **Droit de veto** (pouvant être exercé par les responsables légaux s'ils ne peuvent assumer une décision contraire à leur jugement, à condition d'argumenter leurs raisons).

Applications et limites

La méthode Doucet permet de structurer efficacement les débats éthiques en équipe et peut également être utilisée **avec les patients**, en se limitant aux 3 premières étapes, afin d'éclairer leurs choix sans se substituer à leur décision. Cette approche s'avère également précieuse dans une **démarche éthique réflexive a posteriori**.

Trois obstacles principaux peuvent entraver l'implémentation de cette méthode : Premièrement, elle nécessite un soutien institutionnel sans lequel la démarche peine à s'installer durablement. Deuxièmement, il faut identifier un porteur au sein de l'équipe, qui va impulser et maintenir la dynamique. Troisièmement, le succès de la méthode repose sur l'instauration d'une égalité de principe pendant les discussions, ce qui implique de suspendre temporairement les rapports hiérarchiques habituels.

Cette synthèse s'appuie sur les propos tenus par Jean-Michel Longneaux (docteur en philosophie, chargé de cours à l'Université de Namur, conseiller en éthique dans le monde de la santé et l'éducation et rédacteur en chef de la revue « Ethica Clinica ») lors de sa conférence sur la thématique de l'éthique du 3 juin 2025 à Lierneux lors de la Journée de Rencontre des Equipes Mobiles sur cette même thématique. Les concepts et idées présentés ci-dessus sont issus de cette intervention et ne constituent qu'un aperçu non-exhaustif de sa réflexion.



Pour aller plus loin :

- DOUCET, Hubert. *L'éthique clinique - Pour une approche relationnelle dans les soins*. Presses de l'Université de Montréal, 2014.
- N'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Michel LONGNEAUX.